

# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chers collègues,

De nombreuses entreprises éprouvent des difficultés de recrutement. Il est essentiel de poursuivre et développer l'engagement de chaque artisan dans l'apprentissage. Nous devons chez celles et ceux qui peuvent rejoindre l'Artisanat, faire naître les passions. La CMA développe des opérations de sensibilisation et de promotion auprès des jeunes de notre territoire. Vous pouvez contribuer à ces événements, rejoignez-nous !

Je souhaite évoquer un outil essentiel pour le développement de nos entreprises artisanales : le contrat artisanat. Ce dispositif, mis en place par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, incarne notre engagement à accompagner nos artisans dans tous les aspects de leur activité, de la gestion quotidienne à l'innovation en passant par le développement commercial et le respect de l'environnement.

Le contrat artisanat est bien plus qu'un accompagnement, il offre un cadre structuré pour définir ensemble les objectifs de votre entreprise et les moyens pour les atteindre.

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé, adapté à vos besoins spécifiques, sur une multitude de thématiques cruciales pour votre succès. La dimension environnementale est également au cœur de nos préoccupations. Dans un monde où la responsabilité sociale et environnementale des entreprises est devenue primordiale, nous vous proposons des solutions concrètes pour réduire votre empreinte écologique, valoriser vos démarches écoresponsables, et vous conformer aux normes environnementales en vigueur. Nos conseillers experts en environnement vous accompagnent pour analyser vos pratiques et vous proposer des actions à mettre en place. Prenez rendez-vous pour réaliser votre diagnostic.

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier pour leur engagement sans faille à vos côtés, ainsi que vous, chers artisans, pour votre confiance et votre contribution à la richesse de notre territoire. Ensemble, continuons de faire briller l'artisanat de l'Allier !

**Dominique DIAT**  
**Présidente de la CMA Allier**

Toute l'actualité  
de votre CMA





Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

STORIESSTORE 2024 - © photo : Shutterstock

**AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ,  
RESTEZ CONCENTRÉ SUR VOTRE MÉTIER,  
VOTRE CMA S'OCCUPE DU RESTE.**

**POUR ME SIMPLIFIER MA VIE  
D'ENTREPRENEUR AU QUOTIDIEN,  
JE PASSE AU PASS CMA LIBERTÉ !**

**POUR 19.90 € HT/ MOIS :**

- Des conseils et un appui en toute situation.
- Des formalités facilitées et sécurisées.
- Les formations dont vous avez vraiment besoin.
- Un interlocuteur unique dédié, qui vous connaît.

S'ABONNER, C'EST FACILE  
SCANNEZ CE QR CODE



ou contactez nous : 04 72 43 43 69  
abonnement@cma-auvergnerrhonealpes.fr